

CONCOURS PHOTO JOURNÉE PYJAMA CLASSCONTACT 2026

- Règlement du concours -

Article 1 : Organisation du concours

Dans le cadre de la prochaine édition de la Journée Pyjama ClassContact, l'ASBL ClassContact, ci-après dénommé "L'organisateur", propose un concours photo sur le thème : votre classe en pyjama à l'école le vendredi 13 mars 2026.

ClassContact ASBL

BE 0879.451.884

42, av. du Bourget – 1130 Bruxelles (Belgique)

02 / 726 40 55

contact@classcontact.be

www.classcontact.be

Article 2 : Conditions de participation

- Le présent jeu-concours se déroulera **du vendredi 13 mars 2026 au mercredi 18 mars 2025 à 23h59**.
- Le présent concours photo est ouvert à toutes les classes des établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des classes maternelles aux secondaires, tout type d'enseignement confondu (libre, subventionné, général, technique, professionnel, spécialisé, ...).
- La participation au concours est gratuite et implique l'acceptation entière du présent règlement, sans réclamation quant aux résultats du classement.
- Chaque classe, ci-après dénommée la "Classe participante", doit être représentée par un membre officiel de l'équipe pédagogique ou encadrante de l'école (professeur et/ou direction), ci-après dénommé le "Responsable".
- En participant au concours, chaque "Responsable" certifie sur l'honneur :
 - qu'il est l'auteur de la photo envoyée. "L'organisateur" ne sera pas considéré comme responsable en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo.
 - qu'il s'assure d'obtenir au préalable l'ensemble des autorisations relatives au droit à l'image pour chaque enfant présent sur la photographie publiée. Toute photo représentant une ou plusieurs personnes identifiables n'ayant pas donné son autorisation sera sous l'entière responsabilité de son auteur.
- Chaque "Classe participante" pourra soumettre 1 seule photographie maximum, prise en mars 2026 et représentant de manière originale les élèves de la classe en pyjama (ou onesie ou encore peignoir), afin d'être en adéquation avec le thème du concours.
- Les photographies numériques (au format JPEG ou PNG) de bonne résolution doivent être envoyées via le formulaire de participation accessible via la page <https://classcontact.be/journee-pyjama>. Le "Responsable" veillera à compléter les informations demandées dans le formulaire de participation du concours.
- "L'Organisateur" se réserve le droit de retirer certaines entrées, par exemple pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : caractère offensant, des photos hors-propos, les entrées vides, des images qui pourraient nuire à autrui, la diffamation, l'atteinte aux bonnes mœurs, etc.

Article 3 : Composition du jury

Les gagnants du concours seront sélectionnés par un jury ClassContact. Le jury est constitué de membres du personnel, de bénévoles et/ou de membres de l'OA de l'ASBL ClassContact.

Le jury sélectionnera les 10 photos gagnantes. Les critères de sélection sont le respect de la thématique ainsi que l'originalité et/ou qualités esthétiques des photos.

Article 4 : Lots, annonce des gagnants, remises des prix

- Chaque "Classe participante" ne peut gagner qu'1 seul lot maximum.
- Les lots ne sont ni cessibles ni échangeables, ni remboursables en argent, et sont soumis aux conditions générales du fournisseur.
- "L'Organisateur", ainsi que toutes autres personnes ou sociétés intervenantes ne pourront être tenues responsables en cas de force majeure et/ou en cas d'événement indépendant de la volonté de "L'Organisateur" ainsi qu'en cas de rupture de stock du lot prévu.
- Les gagnants seront annoncés au plus tôt durant la semaine du 30 mars 2026 via nos réseaux sociaux et via courriel. Chaque "Classe participante" gagnante sera personnellement avertie par courriel par "L'Organisateur" avec annonce du lot obtenu.
- "L'Organisateur" se réserve le droit de sélectionner le lot correspondant au gagnant selon les critères d'attribution reçu par le donateur du lot, du niveau scolaire ainsi que selon la localisation du lot et de la "Classe participante".
- Les lots "matériel" seront remis soit en main propre, soit par envoi postal à chaque gagnant au plus tôt dans le courant du mois d'avril 2026. Le "Responsable" aura la charge de réceptionner le lot remporté. Les lots non physiques (animation, excursion, visite de musée, etc.) seront matérialisés par un document descriptif du lot détaillant les modalités d'utilisation dudit lot (validité, organisation, limite d'âge...). "L'Organisateur" fournira également au donateur du lot les coordonnées du gagnant afin qu'ils puissent convenir ensemble des modalités exactes d'utilisation du gain.

Article 5 : Traitement des Données à Caractère Personnel (DCP)

En participant au concours, vous acceptez que "L'organisateur" traite les données suivantes afin d'organiser la sélection des gagnants et de pouvoir vous contacter :

- Les données relatives à votre inscription
- Les photos

Les données d'inscription aux concours seront conservées le temps de l'organisation du concours. Les photos participantes seront conservées après la publication des photos gagnantes. Ces données de participation au concours ne seront pas communiquées à des tiers.

Nonobstant le paragraphe précédent, les photos des gagnants seront publiées sur les canaux de communication de ClassContact (site internet, réseaux sociaux, newsletters, etc.)

Vous disposez du droit d'accéder à vos DPC, de vous opposer aux utilisations de ces données, d'en exiger l'effacement ou vous pouvez demander la rectification des erreurs éventuelles. Pour exercer

ces droits ou poser des questions, vous pouvez vous adresser par courrier à “L’Organisateur” dont l’adresse est mentionnée à l’article 1.

Article 6 : Droits d’auteur, responsabilités et utilisation des photos

- Les participants garantissent être les auteurs des photos soumises et ne pas enfreindre de droits d’auteur ou le droit à l’image de tiers.
- La responsabilité de “L’Organisateur” ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté. “L’Organisateur” ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l’utilisation des dotations par les bénéficiaires ou leurs invités dès lors que les gagnants en auront pris possession. Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession des lots (par exemple : frais de déplacement, frais de repas, achat de pile, etc.) est à l’entière charge des gagnants sans que ceux-ci ne puissent demander une quelconque compensation à “L’Organisateur”, ni aux sociétés prestataires ou partenaires.
- "L’Organisateur” du concours se réserve le droit de faire usage gratuitement des photos envoyées à l’occasion de ce concours (primées et non primées), notamment dans le cadre de l’annonce des résultats mais également à des fins de communication visant à promouvoir ClassContact ASBL.

Article 7 : Litiges et réclamations

- La participation au concours implique l’acceptation expresse et sans réserve du présent règlement.
 - Le présent concours est régi par le droit belge. En cas de litige, seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents.
 - Aucune réclamation ne pourra être faite par rapport au lot obtenu (que ce soit au niveau du choix du lot fait par “L’Organisateur” que sur la qualité ou les modalités d’utilisation de celui-ci).
 - Aucune contestation ne sera plus recevable un mois après la clôture du concours.
-